



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI
LA DIRECTION**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS
AU DISPENSAIRE DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

1. Objet

La Banque de la République du Burundi lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture des médicaments à son dispensaire.

2. Participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute pharmacie de gros agréée par le Ministère ayant la Santé Publique dans ses attributions.

3. Financement

Le marché est financé sur les fonds propres de la Banque.

4. Présentation et Contenu des offres

Les offres de prix doivent porter sur l'ensemble des médicaments dont dispose la pharmacie soumissionnaire.

Les offres de prix ; Taxe sur la Valeur Ajoutée Comprise (TVAC), seront présentées sous enveloppes fermées et cachetées, portant la mention « **Offre pour la fourniture des médicaments au dispensaire de la Banque de la République du Burundi** ».

Les enveloppes contenant les offres seront envoyées à l'adresse ci-après :

**Banque de la République du Burundi
1, Avenue du Gouvernement
BP. 705 Bujumbura
Téléphone : (+257) 22 20 40 00
Fax : (+257) 22 22 31 28
E-mail : brb@brb.bi**

Outre cette adresse, il faudra, sur ces enveloppes, faire référence audit appel d'offres et mentionner: « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres** ».

Toutefois, ces enveloppes ne devront comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.

5. Dépôt des offres

Les offres sous enveloppes fermées doivent être déposées au Secrétariat de Direction de la Banque au plus tard le 22/06/2018 à 10 heures.

6. Ouverture des offres

L'ouverture aura lieu le 22/06/2018 à 10h 30 minutes dans la salle des réunions de la BRB située au 4^{ème} étage n° 4.26, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

7. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quarante-cinq (45) jours calendrier dès la date d'ouverture des offres.

8. Critères d'attribution du marché

Le marché sera attribué à la pharmacie la mieux disante pour chaque médicament.

L'attribution du marché se fera par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable.

Dès notification de l'attribution du marché, l'attributaire dispose d'un délai de cinq (5) jours ouvrables pour entrer en contact avec la Banque de la République du Burundi en vue de la négociation et de la signature du contrat.

9. Délai d'engagement

Le soumissionnaire gagnant restera engagé par son offre pendant un délai de six (6) mois calendrier à partir de la date de notification du marché.

10. Modalité de paiement

Le paiement se fera par virement ou chèque bancaires suivant les instructions données par le soumissionnaire gagnant.

11. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire concernant le présent appel d'offres peut être obtenu au siège de la Banque de la République du Burundi à l'adresse mentionnée ci-dessus au point 4 du présent avis d'appel d'offres.

Fait à Bujumbura, le 14/06/2018

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Cécile MINANI



**Directrice de l'Administration
et de la Comptabilité**



Annonciata SENDAZIRASA



2^{ème} Vice-Gouverneur